

NOM DE LA STRUCTURE

TYPE DE STRUCTURE

NOM PRENOM Personne contact

TELEPHONE

EMAIL

ADRESSE POSTALE

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES PAR LA STRUCTURE :

COTISATION ANNUELLE

GROUPEMENT D'ACHAT

- Maurepas
- Bréquigny
- Villejean
- Univ' Rennes 2
- Le Blosne

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU VRAC ?

Tarifcation solidaire : je cotise à hauteur de 20€ et je soutiens en participant à +10% du prix coutant pour contribuer à la perennité de VRAC. Associations (tarifcation solidaire obligatoire)

PLATEFORME DE PRISE DE COMMANDE

- J'autorise VRAC à me créer un compte sur la plateforme de commande en ligne
- J'autorise VRAC reproduire les clichés sur lesquels j'apparais sur tous les supports (papier, presse, numérique, interne, externe, affiches, Internet, vidéos...) et accorde cette autorisation sans limite de territoire et pour une durée indéterminée.

Je déclare sur l'honneur vouloir adhérer à l'association VRAC Rennes
Signature de l'adhérent.e

A renvoyer complété à :

contact.rennes@vrac-asso.org

CADRE RÉSERVÉ À L'ASSO

- Tableau adhésion ok
- Compte en ligne créé

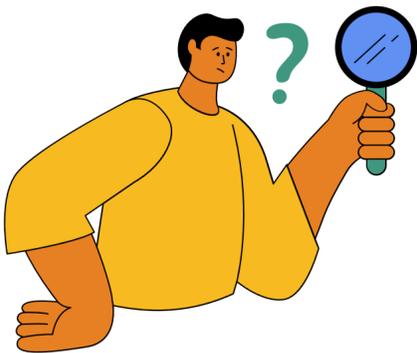
IMPORTANT!
INFORMATION!



VRAC
RENNES

Vers un réseau
d'achat en commun

La CHARTRE



VRAC est une association qui vise à lutter contre les inégalités en matière de consommation alimentaire en rendant accessibles des produits de qualité au plus grand nombre. VRAC accompagne les habitant.e.s des quartiers prioritaires à organiser des groupements d'achat. En ne faisant pas de marge sur les produits, en les achetant en grandes quantités directement aux producteur.ice.s et fournisseurs, en limitant les emballages superflus, et grâce à l'implication de tou.te.s, les groupements d'achat permettent de proposer de bons produits à des prix accessibles. L'association est un accompagnateur, ce sont les adhérent.e.s qui assurent le déroulement des distributions. Si les habitant.es ne donnent pas un peu de leur temps au groupement d'achat, VRAC ne peut garantir la pérennité de celui-ci.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du groupement d'achat, il est nécessaire de définir des règles communes, que chaque adhérent.e.s, par sa signature, s'engage à respecter. VRAC se réserve le droit de clôturer le compte d'un.e adhérent.e ne respectant pas les **règles citées ci-dessous**.

Je m'engage à :

-  Donner du temps bénévole au cours de l'année pour mon groupement d'achat; adhérer à VRAC ce n'est pas faire ses courses au supermarché.
-  Récupérer mes produits au moins 20min avant la fin de la distribution, servir du vrac ça prend du temps : **Soyez patient, nous faisons au mieux !**
-  Venir avec des contenants pour la distribution.
-  Prendre en compte les ruptures de stocks, et accepter de partager équitablement le cas échéant.
-  Régler ma cotisation valable un an.
-  Tout produits frais commandés (pain, œufs, fromage, légumes) vous sera **facturé** même si vous ne vous êtes pas présenté.e à la distribution : VRAC est solidaire envers ses producteurs, les régler c'est les respecter.
-  Être transparent sur ma situation, VRAC bénéficie de subventions publiques et des contrôles peuvent avoir lieu dans ce cadre. VRAC se base sur un système déclaratif et de confiance, nous ne souhaitons pas que cela change.

Signature de l'adhérent.e

